Accord de pêche CE/Mauritanie: accord de coopération en matière de pêches maritimes

1997/0158(CNS) - 02/06/1997 - Document de base législatif

OBJECTIF : modifier certaines dispositions techniques et financières de l'accord de coopération dans le domaine de la pêche conclu entre la Communauté et la Mauritanie en 1996. CONTENU : les modifications portent sur : -des points techniques relatifs à la pêche aux céphalopodes et à la pêche pélagique (zones de pêche, engins et maillages autorisés, tonnages et nombre de navires autorisés à pêcher par période et redevances en ECU par an), -l'obtention par les thonniers canneurs et palangriers de surface de licences trimestrielles, -la contribution aux frais d'observation scientifique pour les navires pélagiques.